

Carte scolaire et mixité sociale.

La municipalité participe au financement des écoles privées. Elle a subventionné l'École Jeanne d'Arc de Sceaux et, dans la commune, participe aux dépenses de fonctionnement de Sophie Barat. Cette année, cette participation a augmenté de 15%.

Sans remettre en cause le libre choix des parents pour tel ou tel type d'école, nous pensons que financer une école privée avec de l'argent public, c'est favoriser l'accès au privé au détriment des écoles publiques, c'est en fait détourner la carte scolaire. C'est ce qui se passe à Châtenay. La "fuite" vers le privé accentue l'érosion du nombre des élèves à Vinci, Masaryk, Jaurès ou Jules Verne lors de changements de cycle en particulier, de la maternelle au primaire ou du primaire au collège.



La tâche des enseignants et des parents d'élèves est rendue encore plus difficile, eux qui se battent pour faire reconnaître les atouts de l'école publique et faire tomber les préjugés. Car eux croient en la vraie "mixité sociale", celle qui consiste à se connaître, à se mélanger pour se comprendre et se respecter, celle qui permet de vivre ensemble en bonne intelligence. L'éducation est un maillon de cette mixité sociale et la mixité sociale doit être renforcée, par exemple, par des activités périscolaires, des animations impliquant l'ensemble des établissements scolaires de la ville.

Nous restons vigilants au maintien et au respect de la carte scolaire.

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• Remis en mairie le 08/10/2006 •